



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES  
CONFÉDÉRATION  
NATIONALE

## Communiqué de presse

### Natalité 2024

# Les AFC appellent le gouvernement à établir un diagnostic précis des besoins réels des Français

Date 10/01/2025

Contact presse :

Benoît Hautier

01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33

[b.hautier@afc-france.org](mailto:b.hautier@afc-france.org)

28 place Saint Georges

Paris, 750009

[www.afc-france.org](http://www.afc-france.org)

Mouvement national reconnu  
d'utilité publique. Agréée  
comme association de  
consommateur et au titre de  
la représentation des usagers  
dans les établissements de  
santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

Natalité – politique familiale – famille – société

Alors que l'INSEE s'apprête à publier un nombre de naissances en baisse de 2,8% en 2024 par rapport à 2023, les AFC demandent au gouvernement d'établir un diagnostic approfondi et précis des attentes des familles françaises pour leur permettre d'accueillir les enfants qu'elles souhaitent.

Le désir d'enfant des Français était de 2,27 en 2023 alors que l'indice conjoncturel de fécondité est seulement de 1,68 enfant par femme en 2023 (il était de 1,84 en 2021). L'écart entre ces deux indices montre que les Français ne parviennent pas à accueillir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent.

**Pour quelles raisons existe-t-il une telle différence ? La réponse à cette question est essentielle pour proposer les bonnes solutions. Il ne suffit pas de désigner le climat morose (la natalité baisse partout dans le monde), la menace écologique (elle touche tous les pays développés mais certains redressent portant leurs taux de natalité), la crise du logement (elle n'est pas nouvelle) etc... car les raisons sont très probablement multifactorielles. Il est donc nécessaire de les envisager, les étudier sans a priori et de les quantifier pour poser un diagnostic aussi exact que possible de la situation française.**

Entre 2001 et 2021, un certain nombre de pays européens ont effectué ce travail de diagnostic précis et ont pu apporter les réponses adaptées. L'indice conjoncturel de fécondité est ainsi remonté en Allemagne (+17%), en Lettonie (+29%), en Roumanie (+42%), en Slovénie (+35%) et en Tchéquie (+59%), entre autres (Eurostat). Les mesures prises ont été adaptées à la situation initiale de chaque pays et aux besoins exprimés par les familles. En revanche, d'autres pays ont fait de gros efforts sans aucun succès faute de répondre aux attentes des jeunes parents : l'Italie, par exemple, a mis en place d'importantes aides financières en 2021, sans effet jusqu'alors sur la natalité.

La baisse de la natalité met en danger le modèle social français qui repose sur la solidarité intergénérationnelle ; elle met à mal nos perspectives économiques,



LES  
ASSOCIATIONS  
FAMILIALES  
CATHOLIQUES  
**CONFÉDÉRATION  
NATIONALE**

## Communiqué de presse

affaiblit notre influence et notre rayonnement dans le monde sans répondre aux attentes des jeunes couples.

**Les AFC exhortent le nouveau gouvernement à réaliser un diagnostic précis des raisons menant à cet écart pour proposer des réformes adéquates aux besoins des familles françaises.**

### À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2023, elles regroupent/comptent **51 000 familles** adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».